



RCS : NANTES

Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00015

Numéro SIREN : 493 570 337

Nom ou dénomination : 2LTP

Ce dépôt a été enregistré le 29/05/2015 sous le numéro de dépôt 5877

2LTP

Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 €

Siège social : 16 Rue de la Garde, 44300 NANTES

493 570 337 RCS NANTES

Déposé au Greffe

le 29 MAI 2015

sous le N° 5877

RCS N° 07 B 15

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 MARS 2015

L'an deux mille quinze,
Le trente et un mars,
A SAINT NAZAIRE,

La société ATLANTIQUE BTP, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 290 340 euros, ayant son siège social 6 rue des Fondateurs - 44570 TRIGNAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 484 597 869 RCS SAINT NAZAIRE, représentée par Monsieur Jérôme ANTOINE, en sa qualité de Président,

Associée unique de la société 2LTP, société à responsabilité limitée au capital de 30 000 €, divisé en 3 000 parts sociales de même valeur, dont le siège est 16 rue de la Garde - 44300 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 493 570 337,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

A pris les décisions ci-après relatives à :

- la nomination de Monsieur Jérôme ANTOINE et de Monsieur Sébastien RENAULT en qualité de co-gérants de la Société, en remplacement de Monsieur Christian JUDIC, gérant démissionnaire,
- la délégation de pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, prenant acte de la démission de Monsieur Christian JUDIC de ses fonctions de gérant, décide de nommer en qualité de nouveaux co-gérants, pour une durée indéterminée à compter de ce jour :

- Monsieur Jérôme ANTOINE, né le 10 janvier 1975 à PARIS 9^{ème} (75), de nationalité française, demeurant 13 chemin de la Villès Creneau - 44600 SAINT NAZAIRE, non associé de la Société,
- et Monsieur Sébastien RENAULT, né le 06 février 1972 à DINAN (22), de nationalité française, demeurant 91 rue du Maine - 44600 SAINT NAZAIRE, non associé de la Société.

Et ca

Monsieur Jérôme ANTOINE et Monsieur Sébastien RENAULT, qui acceptent les fonctions qui leur sont ainsi conférées, déclarent n'être frappés d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de leur interdire l'exercice desdites fonctions.

Leurs fonctions seront exercées dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide que Monsieur Jérôme ANTOINE et Monsieur Sébastien RENAULT ne percevront aucune rémunération mais ils auront droit au remboursement, sur justification, de leurs frais de représentation et de déplacement.

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associée unique et par la gérance, et consigné sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique,
La société ATLANTIQUE BTP
Représentée par Monsieur Jérôme ANTOINE

La gérance,

Monsieur Jérôme ANTOINE (1)

Monsieur Sébastien RENAULT (1)

*Bon pour acceptation des
fonctions de co-gérant*

*Bon pour acceptation des fonctions
de Co-gérant*

(1) Signatures précédées de la mention manuscrite " Bon pour acceptation des fonctions de co-gérant "